

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 16 JANVIER 2014**

Délibération
n° 2014.01.008

**Modification de
l'autorisation de
programme et des
crédits de paiement
des opérations de
renouvellement
urbain et habitat ORU
(AP n° 6 - budget
principal)**

LE SEIZE JANVIER DEUX MILLE QUATORZE à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **10 janvier 2014**

Secrétaire de séance : Catherine DESCHAMPS

Membres présents :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Jean-François DAURE, Michel GERMANEAU, Nicolas BALEYNAUD, André BONICHON, Jacky BONNET, Patrick BOUTON, Yves BRION, Stéphane CHAPEAU, Françoise COUTANT, Marie-Noëlle DEBILY, Catherine DEBOEVERE, Gérard DESAPHY, Catherine DESCHAMPS, Gérard DEZIER, Jacques DUBREUIL, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Maurice FOUGERE, Henri GARCIA, Jean-Pierre GRAND, Nadine GUILLET, Maurice HARDY, Robert JABOUILLE, Madeleine LABIE, Joël LACHAUD, Françoise LAMANT, André LAMY, Dominique LASNIER, Francis LAURENT, Bertrand MAGNANON, Véronique MAUSSET, Djillali MERIOUA, Cyrille NICOLAS, Jacques NOBLE, Jean PATIE, Marie-Annick PAULAIS-LAFONT, Catherine PEREZ, Jacques PERSYN, Laurent PESLERBE, Alain PIAUD, Rachid RAHMANI, Christian RAPNOUIL, Philippe RICHARD, Martine RIVOISY, Frédéric SARDIN, Zahra SEMANE, Dominique THUILLIER, Patrick VAUD, Gilles VIGIER

Ont donné pouvoir :

Brigitte BAPTISTE à Jacques DUBREUIL

Excusé(s) représenté(s) :

Bernard CONTAMINE par Henri GARCIA

Excusé(s) :

Brigitte BAPTISTE, Janine GUINANDIE, Redwan LOUHMAI

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 16 JANVIER 2014**DELIBERATION
N° 2014.01.008**

FINANCES - PROGRAMMATION

Rapporteur : **Monsieur NEBOUT****MODIFICATION DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME ET DES CREDITS DE PAIEMENT DES OPERATIONS DE RENOUVELLEMENT URBAIN ET HABITAT ORU (AP N° 6 - BUDGET PRINCIPAL)**

Par délibération n°84 du 23 mars 2007, le conseil communautaire a décidé d'ouvrir au budget principal, une autorisation de programme pour les opérations de renouvellement urbain et habitat ORU (AP n° 6), d'un montant de 11 047 000 € TTC.

Par délibération n°249 du 17 octobre 2013, le conseil communautaire a décidé d'ajuster les montants de cette autorisation de programme et des crédits de paiement de la façon suivante :

Autorisation de programme	Montant TTC	CA 2007 à 2012	Crédits de paiement 2013	Crédits de paiement 2014 et suivants
ORU	9 629 143 €	4 669 752,91 €	1 411 000 €	3 548 390,09 €
<i>Dont école d'art</i>	1 473 K€	191 105,32 €	1 241 887 €	40 007,68 €

Or, il convient aujourd'hui de procéder à de nouvelles modifications pour tenir compte des nouvelles données plus affinées comme suit :

Autorisation de programme	Montant TTC	CA 2007 à 2012	Projet CA 2013	Crédits de paiement 2014	Crédits de paiement 2015	Crédits de paiement 2016	Crédits de paiement 2017	Crédits de paiement 2018	Crédits de paiement 2019
ORU	11 124 753 €	4 669 752,91 €	1 271 533,28 €	1 788 000 €	2 237 000 €	350 000 €	350 000 €	350 000 €	108 466,81 €
<i>Dont école d'art</i>	1 473 K€	191 105,32 €	1 103 533,28 €	178 361,40 €					

Vu l'avis favorable de la réunion toutes commissions confondues du 14 janvier 2014,

Je vous propose donc :

D'AUGMENTER le montant de l'autorisation de programme de 1 495 610 € **et de PROLONGER** sa durée.

.../...

DE MODIFIER les crédits de paiements pour les exercices 2013 à 2019 selon le tableau ci-dessus.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES (1 ABSTENTION : M. ELIE)
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 24 janvier 2014	<u>Affiché le :</u> 24 janvier 2014